

Distribution limitée

CC-87/CONF.013/6
Paris, le 31 octobre 1987
Original français

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
SIXIEME ASSEMBLEE GENERALE DES ETATS PARTIES A
LA CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION
DU PATRIMOINE MONDIAL, CULTUREL ET NATUREL

Paris, le 30 octobre 1987

Compte rendu des travaux

1. La sixième Assemblée générale des Etats parties à la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel s'est tenue à Paris le 30 octobre 1987, pendant la vingt-quatrième session de la Conférence générale.
2. Soixante-treize des quatre-vingt-seize Etats parties à la Convention à la date du 30 octobre 1987 et disposant ainsi du droit de vote étaient représentés à cette réunion. Leur nom figure dans la liste des participants annexée au présent document.
3. Les représentants de dix Etats non parties à la Convention ont participé à l'Assemblée générale en qualité d'observateurs. Les représentants de quatre Organisations non gouvernementales et d'une Organisation intergouvernementale ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs.
4. La liste des participants à l'Assemblée générale figure à l'annexe I du présent document.
5. Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Secrétariat de l'Unesco a assuré le secrétariat de l'Assemblée.
6. Dans son allocution d'ouverture, le Directeur général a évoqué les progrès de la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial. Il a informé l'Assemblée que le nombre des Etats parties depuis la dernière Assemblée générale était passé de 87 à 96 et que celui des biens culturels et naturels inscrits sur la Liste du patrimoine mondial était passé de 186 à 247. Il a ensuite rappelé le rôle du Comité, d'une part dans l'établissement de la Liste du patrimoine mondial dont il veille à préserver l'équilibre, la sélectivité et la représentativité et, d'autre part, dans le domaine de la protection des biens inscrits. Il a ajouté que l'assistance apportée aux Etats parties au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préservation de leurs biens inscrits était la manifestation la plus concrète du système de solidarité institué par la Convention et a rappelé que cette assistance dépendait essentiellement des contributions des Etats parties. A cet égard, il a informé

16 JUIN 1994

l'Assemblée d'une nette amélioration de la situation budgétaire du Fonds du patrimoine mondial, grâce notamment au versement de nombreuses contributions vers la fin du biennium 1984-1985 et aux efforts de nombre d'Etats parties, lors du biennium suivant, pour verser plus tôt leurs contributions obligatoires ou volontaires. Pour conclure, le Directeur général a rappelé les liens de coopération que la Convention avait créés entre les Etats parties dont le but commun était de sauvegarder l'héritage le plus précieux de ce monde pour les générations futures.

7. L'Assemblée générale a élu par acclamation M. Paul Yao Akoto (Côte d'Ivoire), président. Le président nouvellement élu a tenu à remercier les délégués de la confiance qu'ils avaient bien voulu lui accorder et de l'honneur qui lui était fait. Il a évoqué l'attachement de tous à la Convention et l'espoir commun de tout mettre en oeuvre pour sauvegarder le patrimoine de l'humanité. L'Assemblée générale a également élu à l'unanimité les représentants de la Bulgarie, de la Chine, de la Jamaïque et d'Oman, vice-présidents et Mme Marjatta Oksanen (Finlande), rapporteur.

8. L'ordre du jour de la session a été adopté à l'unanimité sans modification.

9. L'Assemblée générale a examiné le document CC-87/CONF.013/2 par lequel les comptes du Fonds du patrimoine mondial étaient soumis à l'Assemblée, conformément au Règlement financier de ce Fonds. L'attention de l'Assemblée a été appelée sur les comptes de l'exercice financier qui s'était terminé le 31 décembre 1985 (annexe I du document), sur l'état intérimaire des comptes de l'exercice financier 1986-1987 établi à la date du 31 août 1987 (annexe II) et sur l'état récapitulatif des contributions reçues des Etats parties au 31 août 1987 (annexe III). L'Assemblée a été informée que des contributions avaient été reçues de plusieurs Etats parties après le 31 août 1987. L'état détaillé de ces contributions se trouve ci-après.

<u>Etat partie</u>	<u>Somme</u> \$	<u>Années de contribution</u>
Afghanistan	597.00	1985, 1986, 1987
Algérie	5 109.00	1986 et 1987
Argentine	8 000.26	2ème paiement pour 1987
Brésil	25 132.22	Contribution volontaire pour 1987
Cuba	8 399.04	1986 et 1987 et avance sur futures contributions
Guinée	351.00	1986 et 1987
Haiti	1 268.00	1980-1986 inclus
Irak	10 905.00	1983-1987 inclus

Irak	10 905.00	1983-1987 inclus
Jamahiriya arabe libyenne	9 226.00	1985 et 1986
Liban	182.00	1986
Luxembourg	912.00	1987
Oman	172.00	Paielement final pour 1987
Pakistan	1 103.85	Paielement final pour 1986 et contribution 1987
Pologne	12 236.00	Paielement final pour 1987 et avance sur 1988
Portugal	3 284.00	1987
Turquie	9 340.84	Paielement final pour 1986 et 1er paielement pour 1987
Yemen	364.00	1986 et 1987
Zimbabwe	364.00	1985

10. L'Assemblée générale a ensuite pris note de l'état des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour l'exercice financier qui s'était terminé le 31 décembre 1985, de l'état intérimaire des comptes de l'exercice financier 1986-1987 établi au 31 août 1987 et de l'état récapitulatif des contributions reçues des Etats parties à la date du 31 août 1987. Elle a également pris note des informations fournies par le Secrétariat sur les contributions reçues depuis le 31 août 1987.

11. Un orateur, évoquant l'état intérimaire des comptes pour la période financière 1986-1987, a souligné le chiffre élevé des liquidités qui pourraient être utilisées pour réaliser des projets de sauvegarde. A cette question, le Secrétariat a répondu que l'Assemblée générale se tenait toujours très peu de temps avant la session du Comité, et que l'état des liquidités était normal puisqu'il fallait à la fin de chaque année disposer d'assez de fonds en caisse pour permettre au Comité d'adopter un budget correspondant aux activités à mettre en oeuvre l'année suivante. La prochaine session du Comité aurait lieu au début du mois de décembre; à ce moment-là, le Comité serait en mesure, grâce à ces fonds disponibles, de répondre favorablement aux demandes de coopération technique. Un délégué a attiré l'attention du Secrétariat sur le nombre d'engagements non liquidés pour 1981-1985 et a suggéré que ces projets soient réexaminés. Le Secrétariat a déclaré que telle était son intention et que cette question serait portée à l'attention du Comité en décembre.

12. L'Assemblée générale a décidé à l'unanimité que, pour l'exercice 1988-1989, le montant des contributions obligatoires à verser au Fonds du patrimoine mondial, conformément à

l'Article 16, paragraphe 1 de la Convention, serait maintenu à 1 % du montant des contributions des Etats parties au budget ordinaire de l'Unesco, comme il en avait été décidé aux cinq précédentes Assemblées générales. La représentante de l'Inde a demandé s'il était possible à un Etat partie de verser au Fonds du patrimoine mondial une contribution volontaire en sus de sa contribution obligatoire, car telle était l'intention de son pays. Le représentant du Directeur général l'a remerciée de cette offre généreuse, et l'a informée que cela était parfaitement possible au titre de l'article 16.1 de la Convention. Par ailleurs, l'Assemblée a été informée que des contributions volontaires avaient été versées régulièrement au Fonds du patrimoine mondial par l'Autriche et les Pays-Bas, Etats non parties à la Convention, et une fois par Monaco avant qu'il ne devienne partie.

13. L'Assemblée a poursuivi ses travaux par l'examen du point suivant de l'ordre du jour concernant les élections. A ce sujet, plusieurs délégués, se référant à l'article 8, paragraphe 2 de la Convention qui stipule que "l'élection des membres du Comité doit assurer une représentation équitable des différentes régions et cultures du monde" ont attiré l'attention de l'Assemblée sur la sous-représentation de l'Amérique latine, de l'Afrique et des Etats arabes au sein du Comité. Un autre orateur a fait valoir qu'il était nécessaire d'assurer à la composition du Comité une représentation équitable des cultures.

14. L'Assemblée générale a été appelée à élire sept membres du Comité du patrimoine mondial, en remplacement des sept membres ci-après, dont le mandat devait expirer à la fin de la vingt-quatrième session de la Conférence générale : Allemagne (République fédérale d'), Brésil, Chypre, Guinée, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie et Zaïre.

15. Lecture a été donnée à l'Assemblée de la liste des Etats parties qui avaient présenté leur candidature. L'Argentine, la Jamahiriya arabe libyenne et la République fédérale d'Allemagne ont retiré leur candidature. Le délégué de la Jamahiriya arabe libyenne a déclaré que son pays retirait sa candidature en faveur de la Jordanie. Le délégué de la République fédérale d'Allemagne a expliqué que son pays retirait sa candidature parce qu'il était très impressionné par celles des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni qui montraient ainsi leur volonté de participer aux travaux du Comité. Conformément à l'Article 16, paragraphe 5 de la Convention, la liste des candidats a été limitée aux Etats parties qui avaient versé leur contribution au Fonds du patrimoine mondial jusqu'à l'année 1986 comprise. Les Etats suivants ont été déclarés candidats : Brésil, Cuba, Etats-Unis d'Amérique, France, Guinée, Haiti, Hongrie, Italie, Jordanie, Mali, Pakistan, Pologne, Royaume-Uni, Tunisie et Yougoslavie.

16. Sur décision du Président, l'élection a eu lieu au scrutin secret. Les délégués du Népal et de la Nouvelle-Zélande ont été désignés comme scrutateurs.

17. Les résultats du scrutin, proclamés par le Président, ont été les suivants :

Premier tour

Nombre d'Etats parties ayant le droit de vote	96
Nombre d'Etats absents	28
Nombre d'abstentions	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	66
Nombre de voix constituant la majorité requise pour être élu	34

Etats ayant obtenu la majorité requise :

Etats-Unis d'Amérique	45
Brésil	41
France	41
Tunisie	39
Pakistan	38
Italie	36

Le Président a déclaré élus membres du Comité du patrimoine mondial au premier tour de scrutin les Etats parties suivants : Brésil, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Pakistan, Tunisie.

18. Conformément au Règlement intérieur, le deuxième tour de scrutin devait être limité aux Etats ayant obtenu le plus grand nombre de voix, étant entendu que leur nombre ne pourrait excéder le double du nombre de sièges restant à pourvoir. Parmi les candidats restants, Cuba et le Royaume-Uni avaient obtenu le plus grand nombre de voix. Un deuxième tour de scrutin, limité à ces deux Etats, a donc eu lieu.

19. Les délégués du Liban et du Sénégal ont été désignés comme scrutateurs.

20. Les résultats du scrutin, proclamés par le Président, ont été les suivants :

Deuxième tour

Nombre d'Etats parties ayant le droit de vote	96
Nombre d'Etats absents	30
Nombre d'abstentions	0
Nombre de bulletins nuls	2
Nombre de suffrages exprimés	64
Nombre de voix constituant la majorité requise pour être élu	33

Voix obtenues :

Cuba	33
Royaume-Uni	31

Le Président a déclaré Cuba élu membre du Comité du patrimoine mondial au deuxième tour de scrutin.

21. A l'issue des élections, plusieurs délégués ont déclaré que, sans vouloir remettre en cause les résultats du vote, il

21. A l'issue des élections, plusieurs délégués ont déclaré que, sans vouloir remettre en cause les résultats du vote, il était possible de constater un déséquilibre dans la répartition des sièges aux différents groupes géographiques. Il a été demandé au Président de bien vouloir veiller à ce que les procédures d'élection des membres du Comité soient revues, afin d'assurer au sein même du Comité la représentation universelle et culturelle que visent les objectifs de la Convention.

22. Une seule question a été évoquée au titre du point 8 "Questions diverses" : un orateur a lancé à l'Assemblée un appel à la réflexion et a évoqué les problèmes particuliers relatifs au patrimoine mondial menacé par différentes causes, y compris la guerre.

23. Au nom du Directeur général, le Sous-Directeur général pour la culture et la communication a félicité les Etats qui avaient été élus membres du Comité et a adressé ses remerciements aux membres sortants. Il a rappelé les principes fondamentaux de la Convention qui vise non seulement à une protection nationale des biens culturels et naturels, mais aussi à une action sur le plan international en vue de sauvegarder le patrimoine de l'humanité. Il a par ailleurs déclaré que les points soulevés par l'Assemblée générale, en ce qui concerne la représentation équilibrée des régions, seraient portés à l'attention du Comité du patrimoine mondial, et que des propositions seraient présentées à l'Assemblée générale en 1989, lors de sa prochaine session.

24. Avant de prononcer la clôture de la réunion, le Président a fait remarquer à l'Assemblée le taux relativement important d'absentéisme à cette session. Ce taux élevé n'avait pu qu'avoir une influence certaine sur les résultats des élections. Il a enfin prononcé la clôture de la sixième Assemblée générale des Etats parties à la Convention du patrimoine mondial.

LISTE DES PARTICIPANTS/
LIST OF PARTICIPANTS

I. Représentants des Etats parties à la Convention/
Representatives of States Parties to the Convention

ALGERIE/ALGERIA

M. Nouredine Gaouaou
Deuxième Secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

ALLEMAGNE (Rép. fédérale d')/GERMANY (Fed. Rep. of)

M. Klaus von Raussendorff
Conseiller
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

ARABIE SAOUDITE/SAUDI ARABIA

Mr. Ibrahim Abdulaziz El Sheddi
Secretary General, National Commission of Saudi Arabia
to Unesco

ARGENTINE/ARGENTINA

Melle Stella Maria Pelaez Ayerra
Deuxième Secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

AUSTRALIE/AUSTRALIA

H. E. Mr. Gough Whitlam
Ambassador
Member of the Executive Board

Ms. Anne Siwicki
Documentalist, Permanent Delegation to Unesco

BOLIVIE/BOLIVIA

M. Enrique Arnal
Attaché culturel
Ambassade de Bolivie en France

M. Jaime Aparicio Otero
Delegué permanent adjoint auprès de l'Unesco

BRESIL/BRAZIL

S. Exc. M. Josué de Souza Montello
Ambassadeur, Délégué permanent auprès de l'Unesco

S. Exc. M. Luiz Felipe de Macedo Soares
Ministre plénipotentiaire
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

M. Sergio A. de Abreu e Lima Florencio
Conseiller, Délégation permanente auprès de l'Unesco

M. João Carlos de Souza-Gomes
Conseiller, Délégation permanente auprès de l'Unesco

Mme Isis Martins Ribeiro de Andrade
Premier Secrétaire, Délégation permanente
auprès de l'Unesco

BULGARIE/BULGARIA

M. Ivo Vladimirov
Expert principal à la direction "Activité culturelle
internationale" auprès du Comité de la Culture

BURUNDI

M. Domitien Misago
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

CAMEROUN/CAMEROON

M. Mbella Mbella
Conseiller
Délégation permanente auprès de l'Unesco

CANADA

M. Angus W.J. Robertson
Directeur, Direction des Affaires des Nations Unies
Ministère des Affaires extérieures

M. Gabriel Gaudette
Conseiller aux organisations internationales
Ministère des Relations extérieures (Québec)

Mme Suzanne Graham

CHILI

M. Jorge Mora-Brugere
Conseiller
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

CHINE (Rép. populaire de)/ CHINA (People's Rep. of)

M. Xueqian Jia
Secrétaire général adjoint de la Commission
nationale chinoise pour l'Unesco

Mme Shuyun Shi
Sous-Directeur, Division du programme et de la coopération
Commission nationale chinoise pour l'Unesco

Mme Yanfen Qi
Deuxième Secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

M. Lu Jun
Sous-Directeur, Division des Affaires internationales
Ministère de la Culture

CHYPRE/CYPRUS

H. Exc. Mr. Constantinos Leventis
Ambassador, Permanent Delegate to Unesco

Mr. Christos Cassimatis
Deputy Permanent Delegate to Unesco

COLOMBIE/COLOMBIA

Mme Cecilia Zambrano
Premier secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

Mme Carmenza Jaramillo Gutierrez
Deuxième secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

COTE D'IVOIRE/IVORY COAST

M. Paul Yao Akoto
Vice-Président de l'Assemblée nationale
Membre du Conseil exécutif de l'Unesco

M. Christophe Wondji
Conseiller, Délégation permanente
auprès de l'Unesco

CUBA

Mme Marta Arjona Pérez
Directeur du patrimoine culturel
Ministère de la Culture

Mme Rita Solis
Ministère des Relations extérieures

DANEMARK/DENMARK

Mr. Finn Ovesen
Deputy Secretary-General
Danish National Commission for Unesco

EGYPTE/EGYPT

M. Mohamed Safouat Salem
Conseiller, Délégation permanente auprès de l'Unesco

EQUATEUR/ECUADOR

M. Fernando Chamorro
Directeur des affaires internationales
au Ministère de l'Education et de la Culture

ETATS-UNIS D'AMERIQUE/UNITED STATES OF AMERICA

Mr. Richard T. Miller
United States Observer
United States Observer Mission at Unesco
American Embassy in France

ETHIOPIE/ETHIOPIA

M. Benyam Bekele
Chef du Département des Relations extérieures
Ministère de la Culture et des Sports

FINLANDE/FINLAND

Mrs. Marjatta Oksanen
Counsellor for Cultural Affairs
Ministry of Education

FRANCE

M. François Enaud
Inspecteur général des monuments historiques
Direction du patrimoine
Ministère de la Culture et de la Communication

M. Dominique Hoyet
Chef-Adjoint du Service des Affaires internationales
Ministère de la Culture et de la Communication

M. Alain Megret
Direction de la protection de la nature
Ministère de l'Environnement

M. Emmanuel de Calan
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

GABON

M. Jean-Paul Nyalendo
Secrétaire général de la Commission nationale
gabonaise pour l'Unesco

GRECE/GREECE

Mme Androniki Miltiadou
Division de la restauration des monuments
byzantins et post-byzantins
Ministère de la Culture

GUINEE/GUINEA

M. Lamine KAMARA
Secrétaire général de la Commission nationale
guinéenne pour l'Unesco

M. Saramara Kourouma
Directeur de la Division des Sciences sociales
Secrétariat permanent de la Commission nationale
guinéenne pour l'Unesco

GUYANE/GUYANA

Mrs. Carmen Jarvis
Secretary General, Guyana National Commission
for Unesco

HAITI

S. Exc. M. Marceau Louis
Ambassadeur de Haiti en France

Mme Marie Denise Jean
Secrétaire permanent de la Commission nationale
haïtienne de coopération avec l'Unesco

M. Rosny Desroches
Ex-Ministre de l'Education, de la Jeunesse
et des Sports

HONDURAS

S. Exc. Mme Chantal Villeda de Montlovier
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'Unesco

HONGRIE/HUNGARY

M. Béla Kovacsi
Conseiller
Ministère de la Construction et de l'Urbanisme

Mme Maria Salgo
Secrétaire générale de la Commission nationale
hongroise pour l'Unesco

INDE/INDIA

H. Exc. Miss Arundhati Ghose
Ambassador
Permanent Delegate of India to Unesco

Mr. Narsh Vardhan Shringla
Second Secretary, Permanent Delegation of India
to Unesco

IRAK/IRAQ

Mr. Muayad Said Basim Damerji
Director General
Antiquities and Heritage
Ministry of Culture and Information

ITALIE/ITALY

Mme Tullia Carettoni
Sénateur
Présidente de la Commission nationale italienne
pour l'Unesco

M. Raffaele Brigli
Conseiller, Délégation permanente
auprès de l'Unesco

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE/LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA

Dr. Abdullah Shaiboub
Director of Antiquities

JAMAIQUE/JAMAICA

H. Exc. Mr. Hector Wynter
Ambassador
Permanent Delegate to Unesco

Miss Sylvia Thomas
Secretary General
Jamaica National Commission for Unesco

JORDANIE/JORDAN

Dr. Zougan Obiedat
Deputy Permanent Delegate to Unesco

LIBAN/LEBANON

S. Exc. le Dr. Adel Ismail
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'Unesco

MADAGASCAR

M. Hughes Raharimanantsoa
Secrétaire général de la Commission nationale
malgache auprès de l'Unesco

MALI

M. Lassana Coulibaly
Conseiller technique
Ministère des Sports, des Arts et de la Culture

MAROC/MOROCCO

M. Driss Amor
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

M. M'hand Meziane
Secrétaire général de la Commission nationale
marocaine pour l'Unesco

MEXIQUE/MEXICO

Mme Alicia Cabrera de Castaneda
Ministre
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

Mme Guadalupe Ugarte de Bernard
Deuxième Secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

MONACO

S. Exc. M. César C. Solamito
Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Jacques Boisson
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

MOZAMBIQUE

Mr. Carlos Carvalho
National Director of Cultural Heritage
Ministry of Culture

NEPAL

Mr. Narayan Shumshere Thapa
Deputy Permanent Delegate to Unesco

NICARAGUA

S. Exc. Dr. Roberto Arguello Hurtado
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
du Nicaragua en France
Délégué permanent auprès de l'Unesco

M. Edgar Silva Solorzano
Secrétaire général de la Commission nicaraguayenne
de coopération avec l'Unesco

NIGER

M. Pierre Foulani
Professeur d'université
Membre du Conseil exécutif de l'Unesco

NIGERIA

Dr. S. Alkali
Deputy Permanent Delegate to Unesco

NORVEGE/NORWAY

Mr. Axel Mykleby
Deputy Secretary General
Norwegian National Commission for Unesco

NOUVELLE-ZELANDE/NEW ZEALAND

Ms Elizabeth Louise Rose
 Secretary General
 New Zealand National Commission for Unesco

OMAN

Mr. Musa Bin Jaffer Bin Hassan
 Permanent Delegate to Unesco

PAKISTAN

Mrs. Attiya Inayatullah
 Member of the Executive Board of Unesco

H.E. Mr. Niaz A. Naik
 Ambassador, Permanent Delegate to Unesco

Mr. Anwar Kamal
 Director General
 Ministry of Foreign Affairs

Mr. Zamir Akram
 Director
 Ministry of Foreign Affairs

Mr. Muhammad Haroon Shaukat
 First Secretary
 Permanent Delegation to Unesco

PANAMA

S. Exc. M. Eugenio Newman
 Ambassadeur
 Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

PEROU/PERU

M. Marco Antonio Carreon
 Conseiller
 Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

Melle Gloria Lissette Nalvarte Simoni
 Troisième Secrétaire, Délégation permanente
 auprès de l'Unesco

PHILIPPINES

Mr. J. Ramon Faustmann
 Member, Committee on Culture
 National Commission of the Philippines for Unesco

Mrs. Deanna Ongpin-Macdonald
 Documentalist, Permanent Delegation to Unesco

POLOGNE/POLAND

M. Léon Wascinski
Secrétaire général de la Commission nationale
polonaise pour l'Unesco

PORTUGAL

M. Joao Manuel Bairrao Oleiro
Vice-Président de l'Institut portugais
du patrimoine culturel

QATAR

Mr. Ibrahim Mostafa Mohd
Head, Unesco Section, Qatar National
Commission for Unesco

REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE/SYRIAN ARABE REPUBLIC

M. Hicham Haddah
Vice-Ministre de la Culture

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE/CENTRAL AFRICAN REPUBLIC

M. Joachim Guelembi
Premier Conseiller à la Délégation permanente
auprès de l'Unesco

REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN/ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN

Mr. Reza Feiz
Permanent Delegate to Unesco

Mr. Mohammad Bagher Maleki
Deputy Director, Ministry of Culture
and Higher Education

ROYAUME UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD/
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN AND NORTHERN IRELAND

Mrs. R.C.J. Phillips
Head of Unesco Observer Section
British Embassy in France

SAINT CHRISTOPHE-ET-NEVIS/SAINT CHRISTOPHER AND NEVIS

Hon. Sidney E. Morris
Minister of Education, Health and
Community Affairs

SAINT SIEGE/HOLY SEE

Mgr. Lorenzo Frana
Observateur permanent auprès de l'Unesco

Révérénd Père André Bouler S.J.

SENEGAL

M. Bouna Mohamed Seck
Premier Conseiller, Délégation permanente
auprès de l'Unesco

SRI LANKA

S. Exc. le Dr. Ananda W.P. Guruge
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'Unesco

SUEDE/SWEDEN

Mr. Andreas Adahl
Minister, Deputy Permanent Delegate to Unesco

SUISSE/SWITZERLAND

S. Exc. M. François Nordmann
Ambassadeur
Délégué permanent auprès de l'Unesco

Mme Yvana Enzler
Collaboratrice diplomatique
du Département des affaires étrangères

TUNISIE/TUNISIA

M. Ridha Tlili
Directeur du Centre d'études et de documentation
sur le développement culturel
Ministère des affaires culturelles

Mme Sophie Zaouche
Troisième Secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

TURQUIE/TURKEY

Ms. Dicle Kopuz
Counsellor, Permanent Delegation to Unesco

YEMEN

Mr. Ahmad Muhammad Hashim
Secretary-General
Yemen National Commission for Unesco

YEMEN DEMOCRATIQUE/DEMOCRATIC YEMEN

Mr. Abdul Hamid Muthana Nasser
First Secretary
Yemen Embassy in France

YUGOSLAVIE/YUGOSLAVIA

S. Exc. M. Nikola Cicanovic
Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire
Délégué permanent auprès de l'Unesco

ZAIRE

M. Ngobasu Akwesi
Délégué permanent adjoint auprès de l'Unesco

II. Observateurs d'Etats non Parties à la Convention/
Observers from States not Parties to the Convention

ANGOLA

M. Daniel Lopes Martins
Secrétariat d'Etat à la Culture

CAP VERT/CAPE VERDE

M. Manuel Veiga
Directeur général du patrimoine culturel

INDONESIE/INDONESIA

H.Exc. Mr. Marsetio Donosepoetro
Ambassador, Permanent Delegate to Unesco

KOWEIT/KUWAIT

Dr. Faisal Al-Salem
Permanent Delegate to Unesco

MONGOLIE/MONGOLIA

Mrs. Nanzadyn Itgel
Acting Head of Department
Ministry for Foreign Affairs
Secretary General, Mongolian National Commission for Unesco

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE/GERMAN DEMOCRATIC REPUBLIC

Dr. Helmut Tautz
Président de la Sous-Commission pour la Culture
Commission nationale de la République démocratique
allemande pour l'Unesco

REPUBLIQUE POPULAIRE DEMOCRATIQUE DE COREE/DEMOCRATIC PEOPLE'S
REPUBLIC OF KOREA

Mr. Chol Min Shin
Ministry of Culture and Arts
National Commission for Unesco

REPUBLIQUE SOCIALISTE SOVIETIQUE DE BIELORUSSIE/
BYELORUSSIAN SOVIET SOCIALIST REPUBLIC

M. Nikolai Nikolaevitch Komissarov
Premier Secrétaire du Secrétariat de la Commission
nationale de la RSS de Biélorussie pour l'Unesco

THAILANDE/THAILAND

Mr. Ar-Nuwat Kongtaworn
Chief, Information and Documentation Section
Ministry of Education
Thailand National Commission for Unesco

UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES/UNION OF
SOVIET SOCIALIST REPUBLICS

M. Vladimir Stepanovitch Kouchnirenko
Deuxième Secrétaire
Délégation permanente auprès de l'Unesco

III. Organisations ayant un statut consultatif auprès du Comité
du patrimoine mondial/Organizations with an advisory
status to the World Heritage Committee

Centre international d'études pour la conservation et la
restauration des biens culturels/International Centre for the
Study of the Preservation and the Restoration of Cultural
Property (ICCROM)

Dr. Jukka Jokilehto
Architect, Coordinator of Training

Conseil international des monuments et des sites/
International Council on Monuments and Sites (ICOMOS)

M. Michel Parent
Président honoraire

Mme Florence Portelette
Documentaliste

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources/International Union for Conservation of Nature and Natural Resources (IUCN)

Mr. Jim Thorsell
Executive Officer for the Commission
on National Parks and Protected Areas

IV. Organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales/International Governmental and Non-Governmental Organizations

Conseil international des musées/International Council of Museums (ICOM)

M. Patrick Cardon
Secrétaire général

Organisation arabe pour l'Education, la Culture et la Science/ Arab Educational, Cultural and Scientific Organization (ALECSO)

M. Ahmed Derradji
Délégué permanent auprès de l'Unesco

V. Secretariat de l'Unesco/Unesco Secretariat

M. Amadou Mahtar M'Bow
Directeur général

M. Henri Lopes
Sous-Directeur général pour la Culture
et la Communication

Mr. Bernd von Droste
Directeur, Division des Sciences écologiques

Mme Anne Raidl
Directeur
Division du patrimoine culturel

Mme Margaret van Vliet
Section des Normes internationales
Division du patrimoine culturel

M. John Donaldson
Office des normes internationales et
des affaires juridiques

Ms. Mireille Jardin
Division des Sciences écologiques

Ms. Chantal Lyard
Section des normes internationales
Division du patrimoine culturel